



PREFET DES BOUCHES DU RHÔNE

Préfecture

DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES, DE
L'UTILITE PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Bureau de l'utilité publique, de la concertation
et de l'environnement
Section Enquêtes publiques et Environnement

ARRETE

**portant inscription au titre des monuments historiques d'objets mobiliers
(Bouches du Rhône)**

**Le Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches du Rhône
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les départements et les régions,

VU l'avis de la commission départementale des objets mobiliers du 29 janvier 2015,

VU les autres pièces produites et jointes au dossier,

CONSIDERANT que la conservation des objets désignés ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

ARRETE

ARTICLE 1: Sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants:

I - AIX EN PROVENCE

Eglise de la Madeleine

❖ Ensemble de 17 ex-voto peints, XIXe siècle

- Femme en prière derrière un enfant, 1847

1

11300 2914

13 002 915

- Accident de calèche dans la campagne, 1839
- 2916 - Accident de charrette près d'une ruine, 1829
- 2917 - Deux femmes en prière auprès d'un homme sur une chaise, 1866
- 2918 - Deux hommes secourent une femme auprès d'un âne, 1838
- 2919 - Enfant secouru par un homme, 1849
- 2920 - Enfant tombant d'un micocoulier, 1857
- 2921 - Famille près d'un reliquaire, 1837
- 2922 - Femme agenouillée sur un prie-dieu, 1846
- 2923 - Femme agenouillée tenant un cierge, 1860
- 2924 - Femme alitée et sa famille, s.d.
- 2925 - Femme couchée dans un lit à piquets, 1825
- 2926 - Femmes en prière auprès de la Vierge, 1865
- 2927 - Femmes agenouillées devant un oratoire, 1864
- 2928 - Halbert Grinous, 1861
- 2929 - Homme tenant un cierge auprès de son enfant, 1852
- 2930 - Marie Robaud, 1853

2931 ❖ Croix d'autel, argent et cristal de roche, XVIIIe siècle

II - ARLES

Eglise de la Major

2932 ❖ Statue de saint Véran, bois polychrome, 1854.

Eglise Saint-Julien

2933 ❖ Statue (santon) du roi mage Melchior, bois polychrome, XVIIe siècle.

2934 ❖ Statue (santon) du roi mage Gaspard, bois polychrome, XVIIe siècle.

Eglise Saint-Trophime

2935 ❖ Collection de 65 objets archéologiques médiévaux dans le cloître Saint-Trophime IXe - XVe siècles (*selon inventaire joint*)

2936 ❖ Calice de verre, fin XVIIIe siècle

2937 ❖ Croix d'autel, bronze doré, XVIIIe siècle

2938 ❖ Deux baisers de paix en argent, XVIIIe siècle

III – LANCON

Chapelle Saint -Symphorien

PN1300 2939 ❖ Statue, Vierge à l'Enfant, bois polychrome, milieu du XVIIIe siècle.

2940 ❖ Buste reliquaire de Saint-Symphorien, bois peint et doré, vers 1755.

IV – MARSEILLE, Université d'Aix-Marseille – Campus Saint-Charles

Anciennes collections du Musée colonial de Marseille, fin XIXe-début du XXe siècle.

❖ Meubles.

- 713002941
- 8 armoires-vitrines à 2 portes
 - 2942 - 1 armoire-vitrine à 6 portes
 - 2943 - 1 armoire-vitrine à 8 portes
 - 2944 - 2 tables-vitrine de 8m de long
 - 2945 - 2 potences de vitrine à 2 portes
 - 2946 - 1 potence de vitrine à 6 portes,
 - 2947 - 7 cartouches portant le nom des colonies
 - 2948 - un banc du Musée colonial

❖ Collection d'échantillons (*selon inventaire joint*)

- 2949 - 543 échantillons de plantes «utiles à l'homme» contenus dans des pots en verre, dans des flacons et dans des boîtes en carton
- 2950 - 11 objets ethnologiques
- 2951 - 82 boîtes de classement vert empire contenant des herbiers de Guyane française, de Nouvelle-Calédonie, de la Réunion et de Tahiti
- 2952 - 31 planches d'herbier de l'Exposition Coloniale de Marseille de 1906 concernant Madagascar

Institut de Chimie de la Faculté des Sciences – début du XXe siècle

❖ Salle de Travaux Pratiques:

- 2953 - 5 paillasses de Travaux Pratiques de chimie
- 2954 - 1 hotte aspirante
- 2955 - 1 table de Travaux Pratiques en bois amovible
- 2956 - 9 paillasses latérales fixes avec et sans lavabo
- 2957 - 1 meuble bas de la salle de Travaux Pratiques
- 2958 - 1 armoire de la salle de Travaux Pratiques

PN 1300 2959

❖ Salle Pasteur:

- 5 fosses à microcalorimètres
- 2956 - 1 paille
- 2961 - 2 cages à galvanomètre en bois
- 2962 - 1 lavabo

V – MARTIGUES

Eglise Saint-Louis de Ferrière

PN 1300 2963

❖ Huile sur toile, *Notre-Dame du Suffrage implorant le Christ pour les âmes du purgatoire*, par Michel Daret, vers 1680.

VI – MIRAMAS

Chapelle Saint-Julien (en dépôt aux Archives municipales)

PN 1300 2964

❖ Tableau, *Saint-Julien*, huile sur toile, par Joseph-Antoine Bernard (1762 – 1835), début XIXe siècle.

VII – PORT-DE-BOUC

En dépôt au Centre d'Arts plastiques Fernand Léger

classé
PN 1300 2883

❖ Toile, *Le four Martin*, huile sur toile, par Jean Amblard (1911 – 1989), vers 1956.

VIII – SAINT-CHAMAS

Eglise paroissiale Saint-Léger

PN 1300 2965

❖ Tableau, *Le martyr de saint-Léger*, huile sur toile, par Joseph Villeveille (1829 – 1916), 1870.

IX – TARASCON

En dépôt au Château

PN 1300 2966

❖ Sculpture, *Tête de Tarasque utilisée lors des jeux de la tarasque*, bois polychrome, crin et tissu, 1840.

X - LE THOLONET

Eglise Sainte-Croix

013 50 2967
❖ **Tableau, huile sur toile, *Naissance de la Vierge*, XVIIe siècle.**

2968 ❖ **Tableau, huile sur toile, *Mort de la Vierge*, XVIIe siècle.**

ARTICLE 2: Le présent arrêté, dont une copie sera adressée au Ministère de la Culture et de la Communication, sera notifié aux Sous-Préfets des arrondissements d'Arles, d'Aix-en-Provence et d'Istres, ainsi qu'aux maires des communes propriétaires et au clergé affectataire qui seront responsables, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.
Cet arrêté sera également publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 03 AVR. 2015.

Pour le Préfet
Le secrétaire Général


Louis LAUGIER